

QUESTIONNAIRE ENDEMA 93 – MUNICIPALES 2026

REPONSE DE NICOLAS RONDEPIERRE ET NOTRE RAINCY ENSEMBLE

Au nom de la Liste Notre Raincy Ensemble que j'ai l'honneur de porter à la Candidature aux Municipales de 2026 pour la Ville du Raincy, je remercie l'association ENDEMA93 pour l'élaboration et la diffusion de ce questionnaire, qui contribue aux échanges démocratiques en plaçant les enjeux environnementaux et la qualité du cadre de vie au cœur des élections municipales.

Quelles actions réaliserez-vous pour protéger l'Environnement ?

Notre Liste a travaillé par groupes thématiques listant une centaine de propositions sur la thématique Urbanisme/Environnement/Mobilités. Nous avons mis en avant dans notre Programme une sélection non exhaustive de ces propositions.

Face aux enjeux climatiques et écologiques, notre action pour Le Raincy s'inscrit dans une écologie de proximité, concrète et responsable. Nous voulons préserver le caractère pavillonnaire et arboré qui fait l'identité, le charme de notre ville Paysage, hérité d'un Parc verdoyant mais urbanisé aujourd'hui. Cela passe par une reconquête du végétal, la création de nouveaux espaces de respiration et la mise en valeur du patrimoine naturel existant, afin d'offrir aux Raincéens davantage de fraîcheur et de biodiversité au cœur même de leur cadre de vie en s'appuyant sur le PCAET.

Nous agissons aussi sur les Mobilités actives, Marche, Vélo, pour réduire les nuisances et fluidifier les déplacements, en conciliant sécurité, accessibilité et complémentarité des modes de transport, sans les opposer. Nous allons travailler sur les dispositifs réellement possibles à mettre en place pour le Vélo dans notre commune contrainte par la largeur de ses voies (itinéraires cyclables fléchés, liaison de la Dhuys à l'Ourcq, offre de vélos en libre-service, recherche de connexions cyclables avec les communes limitrophes afin de rejoindre le Plan des itinéraires cyclables du Territoire). Mise en place d'un Plan Marche (jalonnements piétons sécurisés, parcours seniors, Initiative Pédibus en coordination avec les parents d'élèves). Application téléphonique en support.

En matière d'Urbanisme, et dans le cadre de la loi, nous défendons un développement maîtrisé, participant progressivement, à l'offre de logements souhaitée y compris sociale en privilégiant la réhabilitation plutôt que la bétonisation, le ZAN, la mise aux normes de l'habitat insalubre. Nous mettrons en place une cellule « logements aidés » pour accompagner les demandeurs dans leurs démarches.

Enfin, la protection de l'Environnement au Raincy reposera sur l'exemplarité municipale en mettant nos bâtiments publics aux normes pour réduire la consommation énergétique avec une attention particulière pour la végétalisation des cours d'écoles. Nous avons également le projet d'augmenter les espaces naturels (mini-forêt, îlots de fraîcheur, accès au Parc du Lycée le week-end, accès au Parc des Carrières de l'Ouest de Gagny). Nous souhaitons impliquer davantage les Raincéens de tous âges par la création d'une Maison de l'Environnement, car une écologie efficace est d'abord une écologie responsable dès le plus jeune âge (jardins partagés, ruches, ateliers pédagogiques). Notre programme contient également un engagement pour le bien-être animal en recherchant le label « ville amies des animaux » (sensibilisation, associations).

Nous souhaitons nommer un élu référent écologie: une colistière est responsable d'une Maison de l'Environnement dans une commune voisine.

Quels engagements prenez-vous concernant les mesures suivantes ?

Parmi les propositions d'ENDEMA 93, quels sont les 10 points sur lesquels vous agirez en priorité ?

- Agir pour un aménagement et un urbanisme respectueux de l'environnement

- Limiter la production de logements et tendre vers les obligations prescrites par le SDRIF-E en augmentant le taux de logements sociaux
- Privilégier la réhabilitation du bâti existant plutôt que la démolition / reconstruction

- Agir pour la Biodiversité

- Participer à l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) pour l'orienter vers une augmentation significative de la fonctionnalité de toutes les continuités écologiques (trame verte, noire)
- Intégrer les enjeux de biodiversité dans les programmes d'aménagement et de gestion

Agir pour la mobilité

- Modifier et compléter le PLM afin de réduire l'usage et la place de la voiture
- Adopter un programme local d'apaisement et développer les cheminements doux et les zones de rencontre
- Adopter un Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE)

Lutter contre les effets du changement climatique

- Augmenter le couvert végétal et l'ombrage dans l'espace public et faire respecter la végétation dans les espaces privés
- Désimperméabiliser les sols partout où c'est possible : cours d'écoles
- Maîtriser l'éclairage public : adapter son intensité en fonction des heures et des besoins pour les habitants et pour la préservation de la trame noire